REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE RODEMACK
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
57570 – TEL. 03 82 83 05 50
E-mail : commune-de-rodemack@wanadoo.fr

Rodemack, le 10 juin 2025

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

La dernière année de notre mandat est désormais bien engagée, mais, comme promis, 2025 reste une année d'actions afin de poursuivre le développement de notre commune. Pour illustrer mes propos, permettez-moi de revenir sur les décisions prises lors du dernier Conseil Municipal du 3 juin dernier. Elles seront en effet déterminantes pour notre commune dans les années à venir.

La Maison des Baillis

Tout d'abord, nous nous réjouissons de l'accord trouvé avec M. et Mme Del Vecchio, ce qui nous permet de lever le dernier obstacle avant la signature du compromis de vente pour la Maison des Baillis. Cette acquisition, qui devrait intervenir avant la fin d'année, symbolise notre engagement à préserver et à valoriser le patrimoine historique de la commune, tout en le rendant accessible et utile à notre communauté.

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Ensuite, je rappelle que nous sommes dans la dernière ligne droite avant l'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), prévue fin d'année 2025. Les travaux avancent selon le planning prévu, et nous sommes satisfaits du résultat, d'autant que nous restons en ligne avec le budget initial. Ce qui est suffisamment rare pour le signaler. Grâce au soutien de nos partenaires institutionnels, nous sommes même en mesure de proposer aux professionnels de santé un loyer inférieur à celui évoqué avec eux en début de projet.

Lors du dernier conseil, nous avons validé le contrat de bail pour la pharmacie, qui fera partie intégrante de cette structure. La Maison de Santé, nous en sommes convaincus, est un projet essentiel pour améliorer l'accès aux soins de santé pour tous nos habitants, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, et renforcer l'attractivité de notre commune.

Douze professionnels de santé sont déjà engagés dans le projet. Pour compléter l'équipe, nous recherchons encore un kinésithérapeute et un troisième médecin généraliste. Bien entendu, des spécialistes « vacataires » peuvent également être intégrés pour compléter l'offre de santé.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE RODEMACK
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
57570 – TEL. 03 82 83 05 50
E-mail : commune-de-rodemack@wanadoo.fr

Maison Starck – Brasserie Artisanale de Rodemack

Troisième dossier d'envergure : le bâtiment de la Maison Starck. Au mois de juillet 2025, la convention liant la commune à l'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) sera clôturée pour les bâtiments de la Maison Starck (brasserie) et de la grange place des Baillis (actuellement brocante). La commune deviendra donc officiellement propriétaire de ces deux biens et va pouvoir envisager de nouveaux projets.

Aussi, le Conseil Municipal, sur proposition du comité consultatif mandaté à cet effet, a décidé de valider un cahier des charges pour permettre à un investisseur privé d'acquérir le bâtiment de la Maison Starck. Cette décision permet aux futurs acquéreurs de bénéficier d'un prix attractif pour l'ensemble du site, à savoir 190.000€, qui correspond au prix minimum attendu basé sur l'estimation des domaines de 2014, confirmée en 2025. Pour bénéficier de ce prix attractif, ils devront néanmoins respecter un cahier des charges spécifique, qui précise que le futur acquéreur devra notamment maintenir une activité commerciale (de type brasserie) au rez-de-chaussée de cet immeuble.

C'est une étape décisive qui vient clore des années de discussions, voire de polémiques.

Ce projet vise à pérenniser l'activité de la « Brasserie Artisanale de Rodemack » - BAR à Rodemack. Et ainsi de permettre à cet acteur économique de premier plan de se développer dans le futur.

Le cahier des charges est disponible en mairie. Les dépôts de candidatures sont attendus au plus tard le 30 septembre 2025.

Nous comptons sur votre mobilisation pour partager cette information afin de trouver le ou les investisseurs qui permettront cette reprise.

Les manifestations étant nombreuses en ce mois de juin, je suis certain que nous pourrons échanger de vive voix sur ces différents projets.

Je vous remercie de votre coopération et vous dis à très bientôt.

Olivier Kormann
Maire de Rodemack

PS : plus de détails sur les décisions du Conseil Municipal sur notre site internet : Compte Rendu – Conseil Municipal du 03 juin 2025 – Mairie de Rodemack

Les Plus Beaux Villages de France®

RÉSEAU DES VILLES FORTIFIÉES DE LA GRANDE RÉGION
FESTUNGSSTÄDTE